



Newsletter n°11 - Mars 2012

Sécurité, qualité et fiabilité des **PRODUITS INDUSTRIELS**

■ 1^{er} CNPP APPROVAL sur dispositif de sécurisation de panneaux photovoltaïques

Suite à l'essor des installations de panneaux photovoltaïques, la sécurité des personnes devant intervenir pour la maintenance ou en cas d'incendie devient un enjeu important.

A la demande d'un industriel, le CNPP a réalisé une étude relative au dispositif de sécurisation des interventions sur les installations de panneaux photovoltaïques.

Une série d'essais ont été effectués dans les laboratoires du CNPP sur les produits de la société GMV, notamment des essais de conformité en environnement, des essais de résistance au feu et des essais de résistance électrique.

Ces essais ont permis à la société GMV de démontrer leur conformité aux exigences techniques et d'obtenir l'attestation CNPP Approval* faisant état de la bonne évaluation des produits.



* Procédé réalisé par le CNPP, basé sur un essai « type » destiné aux systèmes innovants permettant de valider les performances de tous types d'équipements lorsqu'il n'existe pas de processus de certification correspondant. A l'issue de CNPP APPROVAL, une attestation de conformité correspondant aux spécifications techniques est remise.



Le 26 janvier, la société GMV a reçu la première attestation de conformité pour le dispositif de sécurisation des panneaux photovoltaïques.



Cette évaluation a été réalisée :

- Selon le référentiel DEC 11 012 "Dispositif de sécurisation des interventions sur les installations de panneaux photovoltaïques",
- Sur les différents aspects suivants :
 - Les exigences de conception.
 - Les essais de tenue à l'environnement.
 - Les essais de résistance au feu, à la flamme.
 - Les essais de résistance électrique, à la foudre.
- L'attestation délivrée est le CNPP Approval. Les spécifications techniques sont disponibles sur le site CNPP.